

#SOSCORAIL2024

Protection de la biodiversité marine

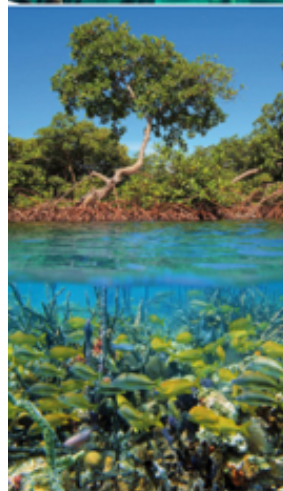
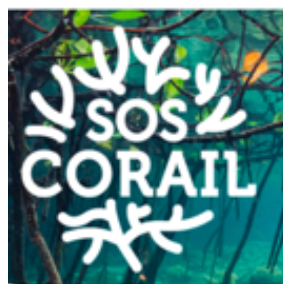
#SOSCORAIL

La Fondation de la Mer et l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifreco) révèlent les 4 projets lauréats du programme SOS CORAIL 2024 pour protéger et restaurer les écosystèmes des mangroves dans les outre-mer français.

Ces projets sélectionnés et validés scientifiquement concernent des associations de la Nouvelle Calédonie, de Mayotte, de la Guyane et de la Martinique (à découvrir [ICI](#)).

#SOSCorail 2024 : des actions concrètes et participatives pour préserver les mangroves

En 30 ans, 20% de la superficie mondiale des mangroves a disparu, dont 60% en raison des activités humaines.



Selon l'UNESCO, les mangroves disparaissent 3 à 5 fois plus vite que les pertes forestières mondiales globales. Leur déclin a des impacts écologiques et socio-économiques graves.

Les mangroves sont des forêts tropicales situées à l'interface entre terre et mer, le long des côtes et des estuaires. Indispensables à la vie de nombreuses espèces de poissons, crustacés, mollusques mais aussi amphibiens et oiseaux, elles abritent une faune et une flore très riches.

Véritables puits de carbone, avec une capacité de stockage 5 fois supérieure à celle des forêts continentales, elles permettent également de limiter l'érosion des sols, de préserver les littoraux des catastrophes naturelles et jouent donc un rôle primordial contre les effets du réchauffement climatique.

Au-delà de préserver la biodiversité, les mangroves sont une source d'activités économiques incontournables pour les populations locales.

La Fondation de la Mer a créé en 2021, en partenariat avec l'Initiative Française pour les récifs coralliens - Ifreco, la plateforme de financement participatif SOS Corail. Cette plateforme de financement participatif permet de récolter et de redistribuer des fonds pour déployer des actions concrètes dans le but de préserver ces écosystèmes.

Chaque citoyen, entrepreneur, collectivité, association, mécène, etc., a la possibilité de choisir de soutenir un projet spécifique, un bassin particulier ou l'ensemble des programmes SOS Corail via des dons.

<https://www.fondationdelamer.org/nos-programmes/sos-corail/>

11 associations étaient candidates cette année. Elles ont été départagées et choisies par un comité scientifique selon des critères d'évaluation de la faisabilité et de la pertinence du projet de protection et de restauration des mangroves.

Le programme #SOSCorail 2024 a pour objectif de contribuer à la protection et la réhabilitation des écosystèmes des mangroves dans les outre-mer français, qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des océans et de la planète. Soutenu par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère chargé des outre-mer, SOS Corail finance grâce aux dons, des actions concrètes pour préserver la vitalité de ces écosystèmes.

Les 4 projets lauréats de l'édition #SOSCORAIL2024

Projet de l'association Hô-üt « A la découverte des mangroves de Nouvelle-Calédonie »



Ce projet met en place un projet de sensibilisation et de préservation d'une partie de la Zone Côtière Nord-Est (inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO) sur la commune de Touho en Nouvelle-Calédonie. Il permet, grâce à des aménagements, de développer un sentier pédagogique dans la mangrove de la tribu de Koéen et d'organiser des visites pour faire découvrir la richesse des mangroves calédoniennes.

Objectifs : faire connaître et sensibiliser les habitants de la Nouvelle-Calédonie à la préservation de la mangrove. Impliquer la population dans des actions de préservation de l'environnement et de lutte contre les effets du changement climatique.

Projet de l'association des Naturalistes de Mayotte



Koungou est l'une des communes les plus peuplées de Mayotte. La mangrove de Majicavo Koropa (13,5 Ha) subit de très fortes pressions alors que les enjeux écologiques, sociaux et de protection contre les risques naturels sont clairement identifiés. Les acteurs locaux et les scolaires seront mobilisés afin de réduire ces pressions et de redonner à cette mangrove ses fonctions écologiques.

Objectifs : impliquer la population, les collectivités et les acteurs de la gestion des déchets dans la réduction des pressions mais aussi suivre et améliorer les fonctions écologiques de la mangrove.

Projet de l'association Sepanguy « Timoun, syans ké lamangròv » en Guyane



Ce projet multi partenarial qui réunit scientifiques, association et entreprise, permet de faire découvrir aux élèves guyanais et au grand public les beautés, les atouts mais aussi les menaces qui pèsent sur les mangroves en Guyane, ces forêts fascinantes entre mer et terre. Ce projet vise à valoriser et faire découvrir toute la richesse de cet écosystème aux habitants qui la côtoient au quotidien.

Objectifs : assurer une meilleure protection en permettant une compréhension plus fine de ce milieu. L'enjeu est de synthétiser de manière ludique et abordable les connaissances acquises par les scientifiques pour les transmettre au grand public. Des actions de sensibilisation et des sorties terrains avec le grand public et les scolaires seront mises en place, ainsi qu'une formation pour les enseignants, pour assurer la pérennité de cette connaissance.

Projet de l'association Roots of the Sea « Coup de pouce participatif à la Mangrove Martiniquaise »



Ce projet vise à restaurer 2 zones de mangroves dégradées avec une diversité de sites sur les côtes Atlantique (Robert) et Caraïbe (Diamant). Ces zones font face à une augmentation des pressions anthropiques et climatiques, notamment l'urbanisation, la présence de macrodéchets et les échouages de sargasses.

Objectifs : redonner aux mangroves un état écologique satisfaisant afin qu'elles assurent les services écosystémiques via leur fonctions écologiques et sociales en contribuant au bon état des écosystèmes associés, sensibiliser la population à l'importance des mangroves, améliorer la culture des palétuviers en développant un protocole et suivi de croissance optimal mais aussi assurer une participation des parties prenantes identifiées durant chaque étape du projet. Enfin restaurer deux zones de mangroves dégradées.

« Les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers ont un rôle essentiel dans l'équilibre de la planète. Ces derniers sont fortement menacés et il est encore temps d'agir pour protéger ces écosystèmes essentiels et vulnérables. Nous sommes heureux de mettre en lumière dans cette édition 2024 du programme #SOSCORAIL une sélection de projets qui proposent des services utiles avec de réels impacts sur leurs territoires et une vision en phase avec les enjeux scientifiques, économiques et sociaux. Des projets d'envergure se dessinent : de nouvelles solutions de sensibilisations, de formations, de restauration, et de gestion. Chaque citoyen, chaque entreprise peut agir concrètement en quelques clics pour encourager ces projets dans leur développement et ainsi participer concrètement à leur niveau. »
commente Sabine Roux de Bézieux - Présidente de la Fondation de la Mer.

#SOSCorail 2024 : sauver les mangroves

4 thématiques : protéger, innover, connaître et sensibiliser

Structures éligibles : les associations d'intérêt général localisées dans les outre-mer français ou Groupement d'intérêt public (GIP) constitués entre l'Etat et les collectivités territoriales de Guadeloupe et de Martinique.

Durée maximale des projets : 36 mois

Financement des projets : entre 15 000€ et 150 000€.

Pour en savoir plus : <https://www.fondationdelamer.org/nos-programmes/sos-corail/>



A propos de la Fondation de la Mer

La Fondation de la Mer est au service de tous ceux qui agissent pour la protection et la gestion durable de l'Océan. Elle soutient aujourd'hui des centaines d'acteurs locaux et met en œuvre ses propres programmes pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics.

fondationdelamer.org



A propos de l'Ifrecor

Créée en 1999, l'Ifrecor a pour principal objectif de promouvoir aux plans local, national et international, la protection et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés dans les collectivités d'outre-mer. Pour répondre à cet objectif, le comité national de l'Ifrecor met en œuvre un programme d'actions sur 5 ans sur différents thèmes : réseaux de surveillance, restauration récifale, listes rouges d'espèces et d'écosystèmes, outils de calcul de compensation, cartographie, etc. Ce programme d'actions est ensuite décliné en plans d'actions locaux établis par chaque collectivité d'outre-mer. L'Ifrecor diffuse également les connaissances scientifiques et techniques françaises acquises sur les récifs coralliens, valorise la promotion des technologies et des savoir-faire français et favorise ainsi la participation des établissements publics, chercheurs et bureaux d'étude français dans les programmes internationaux de recherche et de gestion des récifs coralliens.

ifrecor.fr

A suivre sur : [Linkedin](#)

Contacts Presse - Agence VLC

Valérie Leseigneur - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35 - valerie@agencevlc.com

Joy Lion - Tél. : + 33 (0)7 62 59 65 86 - joy@agencevlc.com